

FICHE DE POSTE

Conseiller Pédagogique Départemental langues vivantes étrangères

Conseillerère Pédagogique Départementale langues vivantes étrangères

<u>Poste</u>	<ul style="list-style-type: none"> - BO n°18 du 02.05.96 - Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation de l'école de la République - Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1^{er} juillet 2013 - Décret du 23 août 2013 sur le recrutement et la formation initiale - Arrêté du 22 août 2014 sur les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des professeurs stagiaires <p>→ Conseiller-ère pédagogique à vocation départementale, → Poste ouvert aux enseignant-e-s du 1^{er} degré titulaires d'un CAFIPEMF option langues vivantes étrangères → A défaut d'un CAFIPEMF avec l'option requise, un CAFIPEMF généraliste peut être accepté, le niveau C1 ou B2 de maîtrise linguistique en anglais ou espagnol sera apprécié.</p> <p>Une solide expérience d'enseignement dans les 3 cycles sera attendue, ainsi qu'une compréhension fine des enjeux de l'enseignement des langues et du plurilinguisme. Membre de l'équipe départementale, le/la conseiller-ère pédagogique est un enseignant-e maître-sse formateur-riche qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspectrice de l'Education Nationale chargée de la mission. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail arrêté par l'inspectrice.</p>
<u>Objectifs</u>	<p>Sous l'autorité de l'inspectrice en charge du dossier des langues vivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'amélioration de la qualité des enseignements, tant sur les aspects didactiques que pédagogiques dans le domaine de spécialité ; - Mettre en œuvre la politique départementale dans le cadre des orientations nationales et académiques ; - Contribuer à l'accompagnement et à la formation des enseignants principalement dans le domaine de spécialité.
<u>Conditions d'exercice</u>	<p>Ce poste, à rayonnement départemental nécessite de la disponibilité (1607 heures réparties sur l'ensemble de l'année) et induit des déplacements dans les écoles gersoises.</p>
<u>Missions Et activités</u>	<p>Enseignement des langues vivantes étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mise en œuvre de la politique éducative départementale, académique et nationale - Encadrer et accompagner le déploiement des enseignements en DNL ; - Contribuer au renforcement de la continuité école-collège ; - Promouvoir les programmes d'échanges européens et contribuer au développement des partenariats internationaux ; - Participer à l'évaluation des dispositifs et expérimentations conduites au niveau départemental ou académique.

- Formation initiale et continue des enseignants
 - Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles ;
 - Participer à la conception et au développement des parcours de formation des enseignants (PDF).

- Accompagnement des équipes enseignantes
 - Accompagner à la mise en œuvre des programmes ;
 - Accompagner le déploiement des parcours d'enseignement renforcé et des sections bilingues ;
 - Soutenir la mise en œuvre de projets innovants liés à l'enseignement de langues vivantes et au développement du plurilinguisme ;
 - Organiser l'accueil et coordonner l'action des enseignants E.I.L.E. ;
 - Créer des outils à destinations des enseignants : supports pédagogiques, programmations, progressions, séquences ;
 - Accompagner la montée en compétence des enseignants : préparation de la certification en DNL, projets de mobilités ERASMUS+, diffusion de l'offre de stages de langues FEI.

- Communication et valorisation
 - Participer à l'organisation et à l'animation d'évènements (semaine des langues...) ;
 - Contribuer à la production de ressources ;
 - Encourager la valorisation des pratiques enseignantes via le site départemental, les Newsletters « Langues vivantes étrangères et régionales » et « Maternelle » ;
 - Assurer la veille pédagogique, didactiques et institutionnelle sur l'enseignement des langues vivantes étrangères et du plurilinguisme ;

Participation à la formation départementale

- Formation initiale et continue des enseignants
 - des enseignants néo titulaires contractuels, y compris dans l'exercice de la polyvalence ;
 - Contribuer à la formation des formateurs ;
 - Participer au déploiements des plans français et maths (constellations...) ;
 - Participer aux journées départementales : EPS (Journées Olympiques), journée autour de l'occitan, ... ;
 - Participer aux évaluations d'écoles ;
 - Contribuer au suivi des élèves instruits en famille.

Coordination et travail en réseau

- Gestion des dossiers spécifiques (assistants étrangers, EILE) avec les services administratifs ;
- Coopérer avec le référent départemental E.F.I.V. et des E.A.N.A. ;
- Participer aux groupe de travail académique ;
- Assurer le lien avec le délégué académique au relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC).

Missions académiques

- Participer à la conception des sujets du CRPE ;
- Participer à des jury (concours et certification).

<p><u>Compétences et qualités requises</u></p>	<p>Le/la conseiller-ère pédagogique doit posséder :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Une maîtrise des savoirs fondamentaux de l'école du socle ; → De très bonnes compétences linguistiques (prioritairement en anglais), didactiques et pédagogiques en LVE ; → Des connaissances sur l'approche comparative des langues et la diversité linguistique ; → Une connaissance approfondie des programmes scolaires et des orientations de l'enseignement des langues vivantes étrangères dans le premier degré ; → Une expérience dans le domaine de la formation des enseignants conduisant à une bonne maîtrise des stratégies de formation et d'accompagnement des équipes ; → Une capacité d'analyse des pratiques pédagogiques en classe, supports de réflexion et de construction entre pairs pour une amélioration des compétences des élèves ; → Une connaissance des institutions partenaires ; → Des compétences maîtrisées dans la communication et l'expression orale et écrite ; → Une bonne maîtrise des outils et des démarches de la formation à distance ; → Une bonne maîtrise des logiciels et programmes facilitant la production et la diffusion de documents audio et vidéos : créations de contenus, montages, ... ; → Des capacités à rendre compte, à identifier des priorités, et à s'organiser ; → Des aptitudes au travail en équipe.
<p><u>Personnes à contacter</u></p>	<p>Annie CABRERA, IEN-Adjointe au DASEN, IEN de la circonscription de Auch Sud inspecteur-auch-sud@ac-toulouse.fr ou 05.67.76.51.65 ;</p> <p>Sandrine GROSS, IEN de la circonscription de Auch Nord, en charge du dossier langues vivantes inspecteur-auch-nord@ac-toulouse.fr ou 05.67.76.51.61.</p>